



Le SNU Pôle emploi TEFI FSU plus que jamais opposé à la loi «Plein Emploi» durcie par la Commission mixte paritaire et votée par le Sénat et l'Assemblée Nationale.

Le SNU Pôle emploi TEFI FSU dénonce :

- Une obligation d'inscription pour toutes et tous, quelle que soit sa situation
- Un contrat d'engagement devenu « unilatéral » et non plus réciproque, ne nécessitant plus l'accord du demandeur d'emploi
- 15 heures d'activité hebdomadaire pour TOUTES ET TOUS les privé-es d'emploi
- Le renforcement des contrôles et des sanctions

Avec le vote de la loi « Plein Emploi », le gouvernement affiche clairement sa volonté de faire la chasse aux privé-es d'emploi et aux plus précaires sous prétexte de satisfaire les offres d'emploi des « métiers en tension » de recrutement.

Son arme : France Travail au 1^{er} janvier 2024.

Son objectif : fournir aux employeurs une main d'œuvre surqualifiée pour des postes sous qualifiés, sous payée et corvéable à merci, sous la pression des obligations/sanctions.

Le SNU Pôle emploi TEFI FSU dénonce cette attaque massive faite à la liberté de chacun-e de choisir son avenir professionnel. Il refuse la remise en cause du principe même de solidarité envers les plus précaires.

Le chômage n'est pas un choix.

Pour le SNU Pôle emploi TEFI FSU, le gouvernement fait le choix de s'attaquer aux privé-es d'emploi au lieu de se battre contre le chômage, les offres d'emploi frauduleuses, les conditions de travail dégradées ou les contrats précaires ne permettant même pas de vivre dignement.



Demain avec France Travail, il va falloir des syndicats solides pour se battre pour nos métiers, nos missions face à la direction.

**ÉLECTIONS CSE :
VOTEZ ET FAITES
VOTER SNU-FSU**

 @snu.pole.emploi.fsu

 @SnuPoleEmploi

 @snupoleemploi

 @snupoleemploifsu

www.snutefifsu.fr

syndicat.snu@pole-emploi.fr

